

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
001-210101531-20250401-020-2025-DE
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 17

Présents : 11

Procurations : 3

Objet :

Convention
Territoriale Globale 2025-
2029 – CAF de l'Ain

L'an deux mille vingt cinq

Le 1^{er} avril

Le Conseil Municipal de la Commune d'Echenevex régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Isabelle PASSUELLO, Maire d'Echenevex.

Date de la convocation : 26 mars 2025

Présents : Mme Isabelle PASSUELLO, Mme Catherine BOISSIN, M. Jean-Pierre TROUILLOUD, Mme Marie-Laure BERTRAND, Mme Amélie VAN ETTINGER, Mme Anneke VAN DER VOSSSEN, Mme Leila SMITH, M. Bernd BECK, Mme Aurélie VUILLERMOZ, M. Pierre REBEIX, M. Pascal BRUN

Excusés : Mme Emilie VINCENT qui donne pouvoir à Mme Amélie VAN ETTINGER, M. Nicolas GRES, M. Guillaume PEREZ qui donne pouvoir à M. Pascal BRUN, Mme Jocelyne SCHWALLER qui donne pouvoir à Mme Marie-Laure BERTRAND, Mme Sylvie PADLEWSKI, M. Stephan BOCKEN

Mme le Maire EXPOSE au Conseil Municipal que,

Une première Convention Territoriale Globale (CTG) a lié la CAF de l'Ain, Pays de Gex agglomération et 10 communes du territoire sur la période 2021-2024.

La CTG 2021-2024 a constitué le cadre contractuel par lequel la CAF a formalisé son engagement auprès des communes et de la communauté d'agglomération sur l'ensemble des domaines d'intervention de la CAF en matière de service aux familles (petite enfance, enfance et jeunesse, soutien à la parentalité, animation de la vie sociale, handicap et prévention santé, logement, accès aux droits...).

Afin de garantir le maintien et la poursuite de l'accompagnement financier de la CAF pour les services proposés aux familles, il convient d'anticiper l'élaboration de la CTG pour la période 2025-2029 par la signature d'une nouvelle convention cadre. Cette convention déterminera le champ du partenariat ainsi que les conditions et moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un projet social de territoire (méthodologie, modalités, moyens financiers...) pour maintenir, améliorer et/ou développer une offre de service de qualité en direction des familles sur l'ensemble du territoire.

La nouvelle CTG de la période 2025-2029 sera recentrée sur les thématiques petite enfance, parentalité et enfance/jeunesse. Par ailleurs, en plus des 10 communes déjà intégrées dans la précédente CTG, elle sera également ouverte à toutes les communes du Pays de Gex qui souhaiteront intégrer ce dispositif, leur ouvrant le droit à l'obtention de bonus de territoire.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE le contrat cadre de la Convention territoriale globale à passer avec la CAF de l'Ain,

AUTORISE Mme le Maire à signer ladite convention et toutes les pièces afférentes

Pour extrait conforme,

Fait et délibéré à Echenevex, les jour, mois et an que dessus.

Isabelle PASSUELLO

Maire d'Echenevex,

Pascal BRUN

Secrétaire de séance,

